

## Accès à l'information - Montérégie

---

**De:** Accès à l'information - Montérégie  
**Envoyé:** 11 avril 2021 15:32  
**À:**  
**Objet:** Demande d'accès n° 200742964 - Courriel réponse  
**Pièces jointes:** 3. Ét. dem. de CA du 1991-09-03.pdf; 1. C.R.A. ligne U.E du 2018-11-24.pdf; 2. CA du 1991-09-03.pdf; Avis de recours.pdf

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 07 décembre dernier, concernant le 1305, rue Saint-Charles Ouest à Longueuil (lots 2 951 746 et 2 630 866).

Les documents visés par votre demande sont accessibles. Il s'agit de :

1. Compte rendu d'appel ligne Urgence-Environnement du 2018-11-24;
2. Certificat d'autorisation du 1991-09-03;
3. Étude de la demande de certificat d'autorisation du 1991-09-03.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer par courriel, à l'adresse [dr16acces@environnement.gouv.qc.ca](mailto:dr16acces@environnement.gouv.qc.ca), en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



### L'équipe de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels

#### Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Montérégie

201 place Charles-LeMoyne, 2<sup>e</sup> étage  
Longueuil (Québec) J4K 2T5  
Téléphone : (450) 928-7607 poste 455  
Télécopieur 450) 928-7755  
[www.environnement.gouv.qc.ca](http://www.environnement.gouv.qc.ca)

# Intervention SAGO (UE) : 301356248

# C.R. COG : 16-UE-S-181124-12

ALERTE Ligne UE  ou Ligne COG

Signalement rattaché à (# C.R. COG) :

Date de l'appel au COG : 2018-11-24

Heure réception appel : 11h05

Reçu par : Laurie Beaumont

Date événement : 2018-11-24

Heure événement : 9h45

Remarque(s) :

**LOCALISATION DE L'ÉVÉNEMENT**

Nom de la ville : Longueuil

Adresse de l'événement : 1305 Rue  
Saint-Charles Ouest, Longueuil  
J4K1A7

Précisions sur la localisation (point de repère) :  
poste HQ marie-victorin

Milieu touché

1 : Sol

2 : -----

3 : -----

4 : -----

Présence de cours d'eau à proximité :

non  oui  Nom(s) :

Précisions milieu touché : Gravier

**TYPE D'ÉVÉNEMENT**

Type d'événement : Déversement ou fuite d'hydrocarbures

Autre :

Situation maîtrisée : Oui

Non  (risque d'aggravation)

Précisions : récupération au cours de la journée

Description sommaire de l'événement : lors de l'entretien sur un transformateur

Intervenants sur place ou appelés (pompiers, policiers, récupérateurs, signaleurs, Ministère, etc.) :

**PRODUIT(S) EN CAUSE**

Produit (s) en cause : Hydrocarbures

Détail : huile minéral  
isolante

Qté déversée : 650  
lîtres

Qté réservoir (si connu) :

Produit (s) en cause : -----

Détail :

Qté déversée :

Qté réservoir (si connu) :

Produit (s) en cause : -----

Détail :

Qté déversée :

Qté réservoir (si connu) :

Produit (s) en cause (autres) :

Qté déversée :

Qté réservoir (si connu) :

Remarques (produit(s) en cause et quantité(s)) :

**COORDONNÉES**

Nom interlocuteur (signalement) : Nancy  
Vallières

Fonction : conseillère  
environnement

N° de téléphone : 450 888-0251 #

Organisme : HQ

Nom personne à rappeler :

ou IDEM à précédent

Fonction :

N° de téléphone : - #

Organisme :

Adresse :

N° de téléphone : - #

Nom (personne ou cie) du responsable

préssumé de l'urgence (si différent) :

Adresse :

N° de téléphone : - #

SIGNALEMENT TRANSFÉRÉ EN : Immédiat  ou Différé

N° de région : DR-16 Montérégie

Heure d'alerte à l'intervenant de garde UE : 11h08

Nom de l'intervenant de garde UE : Rémi Bellefleur

Heure du retour d'appel : 11h12

Commentaires :

Traitement du cas par le COG terminé à (heure) : 11h13

Signature COG : \_\_\_\_\_ DATE : 2018-11-24

**SECTION À L'USAGE D'UE SEULEMENT**

Intervention :

Signalement  Téléphonique  Terrain

dossier transféré au CCEQ, secteur Industriel

dossier transféré autre secteur :

Commentaires :

Signature intervenant UE : \_\_\_\_\_ DATE : 2018-11-24

Rémy Bellefleur

Commentaires :

Signature du coordonnateur : \_\_\_\_\_ DATE : \_\_\_\_\_



Longueuil, le 3 septembre 1991

Hydro-Québec  
Région Maisonneuve  
500, rue Sherbrooke Ouest  
10e étage  
Montréal (Québec)  
H3A 3C6

A l'attention de Monsieur André Lavoie

Objet: Certificat d'autorisation

N/D: G-7610-16-01-0272900

Messieurs,

Suite à la demande de certificat d'autorisation que vous nous avez soumise le 17 avril 1991, je vous annonce que, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par la Loi sur la qualité de l'Environnement (L.R.Q., chapitre Q-2) et conformément à l'article 22 de ladite loi, j'autorise l'exécution des travaux décrits aux plans et devis mentionnés ci-dessous.

Les travaux autorisés par les présentes seront effectués au poste Marie-Victorin, 1305 St-Charles, Longueuil, sur le lot 159 et peuvent être décrits sommairement comme suit:

- Destruction chimique par le procédé PCBX de la compagnie "Les opérations ENSR Ltée" des BPC contaminant les huiles minérales suivantes:
  - 68 650 litres d'huiles minérales dont la concentration en BPC n'excède pas 160 ppm pour décontamination jusqu'à un niveau inférieur à 50 ppm. Ces huiles proviennent de deux (2) transformateurs électriques ayant les numéros d'identification suivants: 1UW0597 et 1UW0005. Les transformateurs seront hors tension pour la durée de l'opération.
- A la fin des travaux, l'huile décontaminée sera réutilisée dans les appareils qui seront remis en service.
- Une membrane étanche sera installée afin de couvrir l'aire de travail pour éviter la contamination du sol en cas de déversement.
- Aucun rejet de contaminant dans l'environnement n'est prévisible durant l'opération.
- Des équipements d'intervention d'urgence ainsi que des matériaux absorbants feront partie de l'inventaire de l'unité de décontamination.
- Les résidus solides et les déchets générés par le procédé seront acheminés vers un centre autorisé pour leur traitement et leur élimination.

...2/

Le tout tel que décrit dans les plans et documents accompagnant la demande en date du 17 avril 1991 et suivant les précisions apportées par:

- les documents intitulés "Description du procédé technique du système PCBX" et "Manuel de prévention et d'urgence pour le procédé PCBX";
- lettre en date du 1er août 1991 signée par monsieur Marcel Lussier ainsi que les documents accompagnant la lettre;
- lettre en date du 29 août 1991 signée par monsieur Marcel Lussier ainsi que les documents accompagnant la lettre.

Ces travaux peuvent être entrepris à compter de la date des présentes et après avoir obtenu toute autre approbation ou autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant. Ils devront être exécutés conformément aux plans et devis décrits ci-dessus et toute modification éventuelle aux plans et devis doit être autorisée par le soussigné avant que les travaux ne soient exécutés.

Le présent certificat d'autorisation ne vous soustrait pas à l'application de toute loi et de tout règlement.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Ministre de l'Environnement



par: Mario Fontaine  
Directeur régional  
de la Montérégie

PB/ab

c.c.: Corp. mun. de Longueuil  
M.R.C. Champlain  
Marcel Lussier



ETUDE DE LA DEMANDE DE

CERTIFICAT D'AUTORISATION

**PAR:** Pauline Bélanger

**CIE:** Hydro-Québec

**LOCALISATION:** Région Maisonneuve  
500, rue Sherbrooke Ouest  
10e étage  
Montréal (Québec)  
H3A 3C6

**OBJET:** Décontamination d'huiles minérales contaminées au BPC,  
projet Rive Sud

**N/D:** G-7610-16-01-0272900 - Longueuil  
G-7610-16-01-0273100 - St-Hubert  
G-7610-16-01-0273000 - Hemmingford  
G-7610-16-01-0273200 - Beauharnois

---

Hydro-Québec de la région de Maisonneuve nous a fait parvenir une demande pour la destruction chimique, par le procédé PCBX de la compagnie "Les opérations ENSR Ltée", des BPC contaminant les huiles minérales localisées à quatre postes différents:

1. Poste Marie-Victorin, ville de Longueuil: 68 643 litres, conc. max. 160 ppm.  
N/D: 0272900
2. Poste St-Maxime, ville de Saint-Hubert: 52 420 litres, conc. max. 440 ppm.  
N/D: 0273100
3. Poste Hemmingford, ville de Hemmingford: 41 322 litres, conc. max. 168 ppm.  
N/D: 0273000
4. Poste Saint-Louis, ville de Beauharnois: 56 144 litres, conc. max. 1000 ppm.  
N/D: 0273200

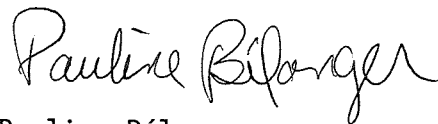
- L'objectif est de réduire la concentration en BPC jusqu'à un niveau inférieur à 50 ppm (objectif de 10 ppm).



- Les huiles des postes Châteauguay, Mercier, St-Polycarpe et Valleyfield seront transportées et entreposées dans des citernes à paroi double au poste St-Louis pour traitement à ce même poste.
- Les réservoirs contenant les huiles contaminées, à traiter, seront directement branchés à l'unité de décontamination. Ces réservoirs sont utilisés en permanence dans certains postes pour recueillir des huiles contaminées.
- A la fin des travaux, l'huile décontaminée sera réutilisée dans les appareils qui seront remis en service.
- Une membrane étanche sera installée afin de couvrir l'aire de travail pour éviter la contamination du sol en cas de déversement.
- Le traitement se fait en circuit fermé et ne génère aucun effluent liquide.
- Les émanations du dégazeur sont recueillies dans un réservoir de retenue puis brûlées dans un four au mazout. Si le four ne fonctionne pas et que le réservoir de retenue est plein, les émanations gazeuses sont évacuées à l'atmosphère après être passées dans une cartouche filtrante au charbon.
- Les émanations de l'évent de la centrifugeuse sont évacuées à l'atmosphère après avoir été filtrées.
- Les résidus solides et les déchets générés par le procédé seront entreposés dans des barils de 45 gallons. Ces barils seront entreposés temporairement au poste La Citière à La Prairie et ce, pour la durée du projet. Ces déchets seront par la suite transportés chez "Corundol Environmental Ltd.", Rexdale, Ontario.

Je recommande donc l'émission des certificats d'autorisation.

Le Service industriel,



Pauline Bélanger  
Ingénieur